

TECHNICIEN(NE) COMPTABLE, NIV 2

Relevant du Directeur Comptabilité, le rôle principal du/de la Technicien(ne) comptable est de contribuer à l'efficacité des activités comptables de l'entreprise dans le respect des normes et des obligations légales.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Tenir de livres et comptes payables :

- Jumeler les pièces justificatives aux comptes payables
- Saisir les données comptes clients/fournisseurs
- Procéder aux écritures de régularisation comptable
- Traiter les comptes recevables et les comptes payables
- Écritures de fin du mois et États financiers.

Procéder aux dépôts/ paiements/ conciliations bancaires :

- Faire autoriser les dépenses
- Paiement des fournisseurs, contraventions, dépenses comptes personnels, visa...
- Effectuer les conciliations bancaires

Assurer le suivi administratif :

- Suivi des principaux outils de contrôles des actifs (prêt auto, provision assurances, ventes et valeur des véhicules, dossiers des accidents...)
- Faire le suivi des différents dossiers administratifs (locateur, téléphonie, cartes crédit, etc)
- Produire les rapports de TPS, TVQ
- Établir les analyses de comptes mensuels et fournir les documents pour la vérification mensuelle et annuelle
- Support à la gestion et l'émission de la paie

EXIGENCES (qualification, expérience, habiletés)

- Diplôme d'Études Collégiales (DEC) en comptabilité ou domaine connexe
- Expérience de 5 à 10 ans
- Connaissance de logiciels comptables (Microsoft Dynamics NAV un atout)
- Maîtrise de la suite Office (principalement Excel)
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé

QUALITÉS PERSONNELLES REQUISES

- Sens de l'organisation et rigueur
- Excellentes capacités d'analyse
- Respect des règles de confidentialité
- Minutie et autonomie
- Force de concentration
- Bon esprit d'équipe
- Excellent sens de la communication tant à l'oral qu'à l'écrit
- Dynamisme

LIEU

Montréal, centre ville, proximité des stations Peel, Bonaventure.

CONDITIONS

- Postes temps plein, 5 jours/semaine, environ 37,5 heures
- Plages horaires : 9h -17h
- Salaire : selon expérience et compétences
- Programme d'avantages sociaux avec rabais sur les tarifs d'autopartage, programme d'assurances collectives incluant les soins dentaires et un de régime de retraite avec contribution de l'employeur.